



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/04/2022

### **LE PORTAIL DU PATRIMOINE : UN OUTIL AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJETS PATRIMONIAUX**

Réalisé par la Fondation du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le Portail du patrimoine est une plateforme numérique d'information sur le patrimoine à destination des propriétaires, publics et privés. Il s'adresse tout particulièrement aux élus locaux, aux responsables des collectivités territoriales et aux gestionnaires de biens d'intérêt patrimonial.

Chaque année, des milliers de projets de restauration et de valorisation du patrimoine sont conduits partout en France. Le Portail du patrimoine a pour objectif de donner à ceux qui les portent toutes les clés pour leur permettre de les mener à bien. Il fournit un panorama de la réglementation et des aides existantes, des conseils pour identifier les interlocuteurs adéquats, des exemples de projets réussis et un accès aux ressources utiles disponibles sur Internet.

Des contenus pédagogiques permettent d'aborder les grandes thématiques de la conduite d'un projet de restauration et de valorisation grâce à des guides pratiques, des vidéos, des données et des retours d'expériences : connaissance du patrimoine et de ses acteurs publics et privés, aides et financement, constitution de dossier, mobilisation autour d'une collecte de dons, communication, projet de valorisation, etc.

De nombreux partenaires contribuent au développement de ses contenus : l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'Union Rempart, ActaVista et l'association Petites Cités de Caractère.

Avec la création du prix « Engagés pour le Patrimoine » et l'attribution de 100 labels à des projets de restauration de biens privés dans des « Petites villes de demain », le Portail du patrimoine constitue le troisième volet réalisé dans le cadre du partenariat signé en juillet 2021 entre le ministère de la Culture, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et la Fondation du patrimoine.

Le portail est accessible à cette adresse : [www.portailpatrimoine.fr](http://www.portailpatrimoine.fr)

### **Contacts presse**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

Ministère de la Cohésion des territoires et  
des Relations avec les collectivités territoriales  
Service de presse  
Tél : 01 44 49 89 06  
Mél : [communication.ig@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.ig@cohesion-territoires.gouv.fr)